

# Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1100 ; Inter. 34

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

## L'INVOCATION à la Société des Nations

Bienvenue à nos amis de la Société des Nations, qui viennent de nous adresser, l'Allemagne, l'adresse à la Société des Nations à laquelle elle se plaint des « sanctions injustifiées » dont elle est l'objet.

Elle espère ainsi mettre en mouvement cette institution et se faire rendre, par les autres qui la composent, en un mot, une sentence de blâme contre l'Entente, dont sans doute elle se prévautrait ensuite auprès des pacifistes de tous les pays pour créer des gouvernements alliés des difficultés en jetant le trouble dans certains consciences.

Cet appel toutefois risque de demeurer sans réponse, ou du moins d'être accueilli par une fin de non recevoir.

La Société des Nations, en effet, a refusé d'admettre l'Allemagne dans son assemblée parce qu'elle la jugeait indigne d'y figurer tant qu'elle n'aurait pas fourni des preuves manifestes de son intention de se conformer loyalement aux stipulations du traité de Versailles.

Or, si des sanctions ont dû être prises contre elle, c'est précisément parce qu'elle persiste à témoigner de la même mauvaise volonté et de la même mauvaise foi dans l'exécution de ses engagements.

L'intervention de la S. D. N. ne saurait donc se justifier dans le cas actuel, et cela d'autant moins que le comité qui divise l'Allemagne et l'Entente ne relève pas de sa juridiction ; il n'est pas nécessaire de recourir à l'arbitrage d'un tiers quand il est établi que l'une des parties n'a pas rempli ses obligations et qu'elle n'offre aucun arrangement acceptable pour compenser ses manquements.

C'est une affaire entre l'Allemagne et les alliés, exclusivement, et qui est une conséquence directe de la guerre.

La protestation de Berlin n'est donc pas recevable jusqu'à nouvel ordre. Mais si, comme il est probable, c'est un comité moral que le gouvernement du Reich cherche à produire, il est à prévoir que les décisions de l'Entente n'en demeureront pas moins inébranlables tant qu'elle n'aura pas reçu la garantie absolue d'être remboursée.

## L'Assassinat à Charlottenbourg - de l'ancien grand-vizir Talaat Pacha

ARRESTATION DU MEURTRIER  
Berlin, 15 mars. — On annonce que l'ancien grand-vizir Talaat Pacha a été assassiné



à Charlottenbourg, par un étudiant arménien, qui a tiré sur lui un coup de revolver. La femme du grand-vizir a été grièvement blessée. Le meurtrier a été arrêté.

Le mort de Talaat Pacha fut instantané. L'assassin tira un deuxième coup de revolver qui blessa grièvement la femme de l'ancien grand-vizir, puis jeta l'arme à terre et s'enfuit.

Le public s'empara de lui et le livra à la police, après l'avoir malmené. Le meurtrier serait un étudiant arménien, nommé Salomon Tell Rian.

## LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL M. Millerand QUITTE LYON POUR VALENCE ET AVIGNON

UNE VISITE AU MUSÉE ET À LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON

Lyon, 15 mars. — Une pluie légère tombe ce matin à Lyon.

Le Président de la République monte en automobile couverte avec le maire de Lyon et part, à 9 heures, de la préfecture, en même temps que MM. Le Trocquer, Albert Sarraut et Bonnevay.

M. Millerand descend de voiture place de la République au pied du monument Carnot et dépose une palme. Le cortège présidentiel se rend ensuite place des Terreaux. Le Président visite le Musée où se trouvent les œuvres des grands peintres et sculpteurs lyonnais.

M. Millerand ne se lasse pas d'échanger avec le conservateur, M. Focillon, professeur de la Faculté, et M. Harriot, des impressions critiques et administratives. La visite se termine à 10 heures. Le Président se rend à la bibliothèque municipale.

Le Président de la République revient, à 10 h. 45 à la Préfecture, qu'il quitte à 11 h. 15 pour se rendre à la gare de Perrache.

## LE DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La garnison de Lyon rend les honneurs au Président sur la passerelle.

M. Millerand prend congé du maire et le remercie de la belle réception dont il a été l'objet.

Le Président monte dans son train : celui-ci part exactement à l'heure prévue pour Valence.

## LES INTERPELLATIONS ACCORDS DE LONDRES

LES CRITIQUES DE MM. JEAN HENNESSY, CACHIN, DUTREIL, VINCENT AURIOL ET DURAFOUR. — La suite de la discussion est renvoyée à mercredi

Paris, 15 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret. Une nombreuse et élégante assistance se presse dans les tribunes de la Chambre.

À 15 h. 15, M. Raoul Péret monte au fauteuil présidentiel, tandis que les ministres prennent place à leur banc.

## LES INTERPELLATIONS SUR LES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

M. Raoul Péret donne lecture des demandes d'interpellation sur les résultats de la Conférence de Londres, déposées par MM. Hennessy, Cachin, Dutreil, Raynaud, Vincent Auriol, Sembat et Durafour. M. Briand propose de remettre la discussion après le vote des projets financiers à l'ordre du jour.

M. Vincent Auriol appuie la demande de renvoi, qui est repoussée à mains levées.

La discussion immédiate est ordonnée.

## M. JEAN HENNESSY

M. Jean Hennessy développe le premier son interpellation.

Vous avez réservé, à Londres, l'alliance franco-britannique, dit en débutant le député de la Charente. Maintenant toute une série de questions se pose.

Dans quelle situation sommes-nous ? Qu'allons-nous faire, que ferons-nous demain ? Sommes-nous liés par l'accord de Paris, ou devons-nous nous en tenir au traité de Versailles ? Les sanctions sont-elles des moyens de coercition momentanés ou des gages durables qui nous garantissent l'exécution par l'Allemagne de ses engagements ?

L'orateur précise le paiement par l'Allemagne en nature et en main-d'œuvre.

M. Cresspel. — Dans les régions dévastées, tout le monde est hostile à l'emploi de la main-d'œuvre allemande.

M. Ringier, Ecoffier et Gouaux (Nord), combattent l'affirmation de leur collègue.

M. Cresspel. — En tout cas, je constate que l'approbation de ce procédé ne vient que de l'extérieur.

M. Hennessy poursuit l'exposé de sa thèse au milieu de nombreuses interruptions.

## M. CACHIN

M. Cachin succède à M. Hennessy à la tribune.

L'orateur communiste donne lecture d'une déclaration au nom de son parti groupé, mais il est fréquemment interrompu.

Le député communiste poursuit sa diatribe contre le capitalisme et conclut en refusant de suivre le gouvernement dans la voie militariste où il s'est engagé.

M. Dutreil.

Après M. Cachin, M. Dutreil prend la parole : à Paris, à Londres, dit le député de la Mayenne, on a beaucoup parlé des réparations, mais moins du désarmement de l'Allemagne. Or, c'est la paix capital, car la volonté de paix du Reich n'existe, ni dans le peuple allemand, ni chez ses dirigeants.

Il y a de nombreux exemples, l'orateur démontre que l'Allemagne ne cesse de violer ses engagements, et réclame, en conséquence, une révision du traité de Versailles qui la force à s'exécuter.

## M. VINCENT AURIOL

M. Vincent Auriol intervient ensuite. Le principe des réparations inscrit dans le traité de Versailles est juste et modéré, déclare tout d'abord le député socialiste de la Haute-Garonne. Certains esprits, en Allemagne, le reconnaissent. Il aurait fallu établir la solidarité financière internationale. Certes, les propositions allemandes à Londres furent ridicules dans le fond, irritantes dans la forme pour tout esprit épris de justice, mais du côté allié, on était réduit à ce dilemme néfaste : ou consentir un rabais, ou faire jouer les sanctions.

L'orateur socialiste aborde l'examen des sanctions : Je comprends, dit-il, que l'Allemagne veuille attendre le résultat du plébiscite en Haute-Silésie, mais si elle s'incline, nous revenons à l'accord de Paris.

M. Forquet. — Pas du tout, il n'existe plus, c'est la toute la question ?

M. Briand. — Je répondrai dans mon discours sur les sanctions.

## M. VINCENT AURIOL

M. Vincent Auriol. — Dans tous les cas, c'est la paix armée qui recommence avec la vanité des coups de force, devant la passivité.

L'Angleterre et l'Amérique peuvent amortir leur dette. La France veut se faire payer en produits manufacturés allemands, elle ruine son commerce et active la concurrence allemande. Quelle est alors la solution pratique ?

Je demande le député de la Haute-Garonne. Le paiement en nature et en main-d'œuvre précisée par M. Hennessy, aggraverait le chômage et n'apporterait pas d'argent pour le service des pensions. Faisons, au contraire, un office international de reconstruction. Le fonds de roulement serait fourni par un emprunt international avec la collaboration de l'Amérique, et l'Allemagne ainsi ne pourrait plus ergoter sur sa faculté de paiement. Une telle entreprise est difficile à réaliser, mais elle est digne de la grande œuvre de relèvement nécessaire. (Vifs applaudissements sur les bancs socialistes.)

M. Durafour, député de la Loire, parle de la taxe de 12 p.c. sur les exportations prévues dans l'accord de Paris. Il en conclut que ce sont les Alliés qui, finalement payeront cette taxe.

La fin de son discours se perd dans le bruit des conversations.

La Chambre décide de continuer mercredi après-midi, la discussion des interpellations. La séance est levée à 19 heures.

## Le Sénat vote le projet modifiant la loi sur les Conseils de prud'hommes

Paris, 15 mars. — La séance est ouverte à 16 h. 10, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, qui prononce l'éloge funèbre de M. Desgranges, sénateur de Saône-et-Loire.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Le Sénat adopte le projet modifiant la loi sur les Conseils de Prud'hommes.

Un décret a été signé pour la nomination de trois membres du Conseil supérieur du Travail. Ses élus : MM. Tournon, Peyronnet, Paul Strauss.

La séance est levée ensuite ; séance jeudi à 10 heures.

## LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

Nouvelle collision sanglante à Dublin

Des civils ont attaqué la police auxiliaire de Dublin.

On annonce officiellement que trois civils ont été tués et plusieurs blessés, après l'attaque contre la police auxiliaire dans les rues de la ville. Cinq agents ont été blessés et un civil assés.

## L'APPLICATION DES SANCTIONS

La résistance allemande

Malgré les multiples manœuvres auxquelles se livrent les grandes organisations industrielles et les pangermanistes, pour soulever, contre les Alliés, les populations des régions occupées, le calme règne partout et nos Alliés qui ont en lui vis-à-vis de l'Allemagne, adopté le point de vue et la méthode préconisée par la France, maintiennent une attitude ferme et saine.

Von Simons, qui s'est rendu compte de l'union inébranlable des Alliés, avoue que l'Allemagne ne peut secouer les chaînes du traité de Versailles.

## Les pangermanistes contre les Alliés

Un de nos confrères dénonce de nouveau les manœuvres des pangermanistes en Allemagne. Beaucoup d'usines ont réduit le nombre des ouvriers et réduit les heures de travail. A Duisbourg, les autorités militaires ont dû établir des soupes populaires. Hugo Stinnes et Thyssen affament les ouvriers pour les amener contre les Alliés. Ceux-ci font tout pour parer à ce coup des pangermanistes.

## Le calme règne dans les régions occupées

Le général Degoutte, qui est revenu à Mayence, venant de Dusseldorf, a déclaré que le calme le plus complet règne dans les régions occupées, contrairement à certains bruits annonçant une certaine effervescence à Hambourg, au sujet de l'établissement des douanes.

Les Français ont procédé, aux environs de Mayence, à des exercices d'installation et ont encore perçu aucun droit ni aucun tarif.

## L'occupation s'organise

Dusseldorf, 15 mars. — Les autorités alliées ont réquisitionné 850 logements à Dusseldorf, 330 à Ruhrort et 450 à Duisbourg, pour l'installation des officiers et des troupes d'occupation.

Le total des effectifs alliés dans ces trois villes s'élève à 10.650 officiers et hommes de troupe.

360 douaniers belges sont arrivés à Dusseldorf.

## Tous les Gouvernements alliés appliqueront l'impôt de 50 %

Londres, 15 mars. — M. Lloyd George a répondu à une question posée à la Chambre des Communes, en déclarant que tous les gouvernements alliés qui doivent recevoir une part de l'indemnité allemande ont décidé d'appliquer l'impôt de 50 pour cent sur les marchandises acquises d'Allemagne. Le premier ministre a ajouté qu'il croyait que les puissances alliées, y compris la France, prendraient des mesures législatives pour mettre en vigueur la décision du Conseil des alliés à ce sujet.

## « Impossible de secouer les chaînes du traité » déclare von Simons

À la fin de la séance du Reichstag, M. Von Simons a pris de nouveau la parole :

Nous ne réussissons pas, dit-il, à secouer les chaînes du traité de Versailles en déclarant simplement : « Vous avez violé le traité, il n'existe plus pour nous », car, pour pouvoir déclarer cela, il faut avoir derrière soi la force et je ne suis pas l'homme à secouer encore une fois, en présence de l'énorme supériorité technique de nos adversaires, notre jeune génération échappée de la guerre, à moins de succès et d'armées victorieuses. (Interruptions des communistes.) Elle n'y tient pas non plus.

Je le crois bien et c'est pourquoi je me sens obligé de satisfaire aux exigences qui m'imposent les points où je les considère comme m'importe au point de vue politique extérieure, malgré la répugnance intense que j'éprouve aussi.

## De nouveaux pourparlers seraient repris à Paris

Berlin, 15 mars. — Le « Journal de huit heures du soir » annonce que de nouveaux pourparlers seraient repris, à Paris, entre la délégation allemande et les Alliés, une semaine après Paques.

## A la Chambre des Communes LE RECOURVEMENT DES RÉPARATIONS ALLEMANDES

Vote du projet

Londres, 15 mars. — La Chambre des Communes a adopté en deuxième lecture le projet de loi sur le recouvrement des réparations allemandes. M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, très acclamé, a dit que la mesure demandée était importante au point de vue de l'union des alliés et surtout parce que l'opinion allemande comprenne en fin qu'il y a une amitié complète sur tous les principes de la Chambre, en ce qui concerne les principes fondamentaux.

M. Horatio Bottomley a parlé contre le projet de loi, qu'il juge inefficace pour obtenir des réparations de l'Allemagne. Il propose que les Alliés marchent sur Berlin pour convaincre l'Allemagne de sa défaite.

Après une intervention de M. Asquith, s'associant à la déclaration de M. Chamberlain, M. Lloyd George défend le projet et demande à la Chambre de l'aider à mettre à exécution cette mesure, qui est une méthode de perception pratique satisfaisant tout le monde et qui satisfera certainement l'Allemagne si elle entend payer ses dettes.

## Propagande mensongère allemande

Une dépêche de Strasbourg à une de nos confrères parisiennes annonce que les journaux allemands contiennent une information imprimée en caractères gras et datée de Bonn. Cette nouvelle est intitulée : « Un officier français tué à Dusseldorf ».

On lit :

Le général Gaucher, qui commande les troupes françaises à Dusseldorf, a ordonné à tout Allemand qui porte un uniforme de rendre les honneurs aux officiers français. Un commandant avait remarqué qu'un officier allemand de la police de sûreté s'était levé pour saluer le général et le frappa à coups de cravache. L'officier allemand répondit à cette insulte en sortant son revolver et en abattant le Français qui s'écria à ses pieds.

Renseignements pris, poursuit cette dépêche, il n'y a pas un mot de vrai dans toute cette affaire. D'ailleurs, il faut s'attendre à voir la presse allemande continuer à publier des informations de ce genre. Cela fait partie de son programme de propagande.

## Notre souscription Pour les Chômeurs de Roubaix Tourcoing et leurs Cantons

QUINZIÈME LISTE

Pour la souscription en faveur des chômeurs, Desquenes, à Paris, 30 fr. — Le personnel de la maison D'Alu-Lepere frères, Roubaix et Wattrelos, 23 fr. — Le personnel du tissage Louw Willem, à Wasquehal, 173 fr. — Le représentant et les ouvriers de la maison Alphonse Joaze, 421, boulevard Gambetta, à Roubaix, 100 fr. — Dubois, Dhondt et Finart, 100 fr. — M. Jean Édouard Bizeux fils, cotons filés, 100 fr. — Charles Desrousseaux, 81, rue du Moineau-Paret, à Tourcoing, 50 fr. — César Horvath, à Mouscron, 25 fr. — G. et L. Vasseur père et fils, à Croix, 25 fr. — Pour les chômeurs, 20 fr. — Pour que Dieu me pardonne et me guérisse, P. A., 20 fr. — Pour une intention particulière, Mlle F. D. Paris, 20 fr. — Anonyme, R. F., 20 fr. — Intention particulière, P. C., 10 fr. — E. D., 10 fr. — Pour les chômeurs, E. G. B., 10 fr. — Pour le repos éternel de mon père, H. G., 10 fr. — Une famille de Croix, C. D. E. F., 7 fr. — Leona, mercredi, rue du Tillou, 5 fr. — Pour éviter certains ans, 5 fr. — En mémoire de nos trois-chans et regrets disparus et pour obtenir la guérison de plusieurs membres de nos familles, les époux L. V. 5 fr. — Pour le miracle des roses, du pain pour les chômeurs, Thérèse, 5 fr. — Pour que ma mère repose en paix, G. L., 40 fr. — H. G., 30 fr. — Pour que le fusse le mariage que je désire, 1 fr. — Total de la quinzième liste..... 1.363 fr. Total des quinze listes publiées 156.943 fr.

## LE TRAITÉ DE SÈVRES DE LA DELEGATION GRECQUE N'EST PAS FIXÉ

Un télégramme de Londres annonce que M. Gounaris est allé voir le ministre de la guerre. Aucune date n'est encore fixée pour le départ des délégués grecs.

## CONSTANTIN SERA-T-IL RECONNU PAR LES ÉTATS-UNIS

On croit que les négociations entre la légation de Grèce et le département d'État aboutiront bientôt à la reconnaissance de Constantin par les États-Unis.

## A la Confédération générale de la Production française

Paris, 15 mars. — L'assemblée générale de la Confédération générale de la production française s'est tenue sous la présidence de M. Darcy. Elle comprenait les délégués de 21 groupements qui la composent et représentait ainsi effectivement l'ensemble des métiers commerciaux et industriels français.

M. de Laverge, secrétaire général de la Confédération, a présenté, dans un rapport très complet, le tableau de l'activité de la Confédération au cours de l'année écoulée.

Dans un discours très applaudi, M. Darcy a souligné l'importance de plus en plus grande des questions économiques dans la vie politique du pays et a insisté sur la nécessité, pour tous les groupements industriels, d'une action vigoureuse de leurs intérêts corporatifs inséparables de l'intérêt général.

Après avoir applaudi les observations coordonnées de M. Fétu, président du groupement du commerce de l'alimentation, M. Darcy, président de l'Union syndicale des Compagnies d'Assurances, le baron Petiet, président du groupement de l'aéronautique et de l'automobile, Guarnaud, président des groupements des industries textiles, l'assemblée générale a voté à l'unanimité les résolutions qui lui étaient soumises.

## Les huit heures dans le bâtiment

Paris, 15 mars. — Le représentants des fédérations patronales, entrepreneurs et des fournisseurs du bâtiment et les représentants des fédérations ouvrières se sont réunis au ministère du Travail pour examiner la possibilité de faire cesser l'incertitude qui règne encore sur les modalités d'application de la journée de huit heures dans ces industries. En ce qui concerne les entreprises de bâtiment et des travaux publics, il a été décidé que le régime du 5 août 1920 sur la journée de huit heures dans les industries du bâtiment des régions libérées sera pris comme base de discussion et soumis à leurs adhérents par les organisations patronales et ouvrières. Un projet de règlement spécial sur les industries fournissant le bâtiment sera établi par les soins de l'administration et soumis aux organisations intéressées.

## LE COMLOT COMMUNISTE AUX ASSISES DE LA SEINE LES PLAIDOIRIES

Paris, 15 mars. — Audience consacrée toute entière aux plaidoiries.

Il est à l'heure locale la parole est donnée au défenseur de Souvarine, M. Cahen, qui conclut que l'inculpation de complot n'existe pas.

M. Torrès présente ensuite la défense de Moïse, qui fut inculpé dans le complot, dit-il, parce qu'il était secrétaire général de la Fédération des chômeurs.

Après une courte suspension d'audience, M. Quatrecasles présente la défense de son client Henri Bott.

L'audience est ensuite levée. Il est 4 h. 20.

Mercredi, suite des plaidoiries. On ne croit pas que le verdict soit rendu avant jeudi soir.

## L'ASSASSINAT DE M. DATO DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS A BADAJOZ

Madrid, 15 mars. — Le gendarmier a arrêté deux individus dont le signalement correspond à celui des complices de Mathéo.

LE CYNISME DE L'ASSASSIN

Au cours de son interrogatoire, Mathéo a fait preuve d'un grand cynisme et a déclaré qu'il n'avait pas tué M. Dato, mais l'assassin d'État dont l'autorité couvrirait la répression du syndicalisme en Catalogne. Il a fait mention d'un récit détaillé du crime avec un parti pris sang-froid. Il s'est défendu d'avoir tué son père.

Une liste de noms de personnes qui ont été trouvées dans les poches de l'assassin.

A LA MEMOIRE DU... M. Dato, Le roi...

## INFORMATIONS

Rien n'échappe à la vigilante Clé. Nos annales actuelles — a-t-elle dit — nos confrères les journalistes — avaient remarqué qu'à l'annonce de nos autres présidents, M. Millerand n'embranchait pas les petites filles qui lui présentaient des fleurs et lui félicitaient des compliments. Il se contentait d'écouter leurs petites harangues de prendre leur bouquet et de leur serrer gravement la main, ou encore de leur taper les joues rougisantes.

Cette fois-ci avait un peu déconcerté les habitudes de nos confrères. À son fait un remarque au président ? Le certain, c'est que, à nouveau, hier à Lyon, il a accompli le rituel présidentiel. Il a déposé deux baisers bien sonores sur les joues empourprées d'une jeune Lyonnaise. La petite bonne femme était radieuse.

## LA CONTRE-RÉVOLUTION EN RUSSIE TROTSKY A PRIS LE COMMANDEMENT DEVANT CRONSTADT

Paris, 15 mars. — Une dépêche de Riga, de source anglaise, annonce que Trotsky a destitué le général bocheviste Touchevsky et a pris personnellement le commandement des opérations devant Cronstadt.

LES COMBATS DEVANT CRONSTADT

Helingsfors, 15 mars. — Le mouvement insurrectionnel continue en Russie, notamment dans les régions de Cronstadt et de Pétrograd, où se déroulent des combats acharnés. Les rouges ont subi un nouvel échec devant Cronstadt. A Pétrograd, les autorités ont désarmé de nombreuses troupes rouges suspectes.

## L'INSURRECTION DANS LA MER NOIRE

On mande de Riga au « Daily Express » que les marins de la mer Noire se sont mutinés et ont jetés les commissaires rouges à la mer. La flotte de la mer Caspienne serait également aux mains des insurgés.

## LE CAUCASE SE SOULEVE

Paris, 15 mars. — Les journaux apprennent de Constantinople que le mouvement insurrectionnel des montagnards du Caucase s'est étendu jusqu'aux limites des régions caucasiennes, où les révoltés gagnent du terrain. Les cosaques des régions du sud de la Russie sont en liaison avec les cosaques de l'Oural et de la Sibirie.

## LES ALLEMANDS & LA HAUTE-SILÉSIE

Dimanche prochain, les habitants de la Haute-Silésie déclineront de leur nationalité ; ils choisiront entre l'Allemagne et la Pologne. Ainsi le vent du traité de Versailles et les Alliés entendent faire respecter cette clause comme toutes les autres.

Cette clause, les Allemands l'ont signée, mais, aujourd'hui, ils voudraient se soustraire à son obligation et, selon leur habitude tactique, par des moyens détournés, la rendre inopérante.

Dans ce but, non contents de se livrer sur le territoire discuté à une propagande effrénée, ils ont essayé de fausser les résultats du scrutin par le coup classique de l'inscription en masse d'Allemands étrangers à la province. C'est ainsi que plus de 180.000 Allemands sont rentrés en Haute-Silésie, à la barre de l'Entente, si on peut dire.

N'a-t-on donc pris aucune mesure pour assurer la loyauté de cette consultation populaire. Certes, si, et des troupes alliées sont déjà arrivées pour protéger contre leurs ennemis séculiers les électeurs polonais. Mais, l'attitude de la presse allemande et les excitations des dirigeants du Reich justifient toutes les défiances comme elles commandent les précautions les plus grandes.

Le plébiscite de dimanche serait le prétexte cherché de troubles graves et de provocations violentes qu'il ne faudrait pas en être autrement surpris. Le parti militaire qui se sent beaucoup exploité voudrait les incidents d'une mise en scène minutieusement préparée pour élever davantage encore le sentiment national et susciter des difficultés aux Alliés.

Ceux-ci, évidemment, sont prévenus et il faut avoir pleine confiance dans la sagacité et l'énergie des chefs français, anglais et belges chargés par leur gouvernement de monter bonne garde en Allemagne.

Il est nécessaire pour l'avenir de la paix européenne que le scrutin du 20 Mars soit l'expression libre de la volonté des populations de Haute-Silésie et non le résultat d'odieuses pressions et de fraudes.

Et si l'Allemagne tente une « Kolossal » manœuvre de la dernière heure ; si les stipulations du pangermanisme veulent imposer par la force la nationalité allemande à grande et à jamais par germaniser, les Alliés comme le dit un de nos confrères parisiens, devront prendre « sur terre et sur mer, des mesures propres à garantir la paix ».

## L'Accord commercial anglo-russe

Londres, 15 mars. — L'accord commercial anglo-russe serait accepté en principe par le gouvernement britannique.

Les signatures pourraient être échangées très prochainement.

Toutefois, les intentions du cabinet de Londres se modifieraient si, dans l'intervalle, le mouvement antibolcheviste prenait une réelle ampleur.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.